



# Le Petit Journal

## La Croix du Perche

3ème trimestre 2011 – N° 13



## Le Mot du Maire

En ce temps de Pentecôte, la saison et les réalités nourrissent l'inspiration de celui que l'équipe de rédaction du Petit Journal sollicite assidûment !

Nous subissons une grave sécheresse mais c'est quand même le Printemps. La moisson sera maigre mais elle sera cependant joyeuse car c'est le fruit attendu de l'effort. Les retraites, même maigres, bénéficieront le premier juillet d'une petite augmentation. Après la crise et les licenciements certaines entreprises proches voient se reconstituer le plan de charge de travail. Après la nuit le soleil se lève. Nous nous devons donc d'être positifs malgré les nuages et les désillusions.

La Croix du Perche fait partie de la CDC, cette dernière avance et se construit petit à petit. Comme pour toutes les petites collectivités l'avenir de notre Commune et la pérennité de son identité passe par l'épanouissement du Perche Thironnais et l'amélioration progressive de ses prestations. Des délais dans la réalisation des annonces successives, peut-être pénalisées par des démarches solitaires : développement de la zone artisanale, projets touristiques, maison médicale font que les recettes sont attendues et que les charges s'accumulent et perdurent. Il en résulte pour 2011 un alourdissement de la fiscalité communautaire que vous constaterez à l'automne. Si l'équilibre économique de ces projets, obéré par la conjoncture, devenait aléatoire la CDC réviserait ses objectifs et corrélativement la fiscalité à venir. Encore une fois il faut essayer, ne rien faire c'est aussi mourir. Et les actions déjà entreprises feront notamment que nous aurons toujours au moins deux médecins à la rentrée à Thiron.

L'eau est un sujet qui nourrit la grande presse en permanence, réseaux vétustes, pollutions diverses, contraintes réglementaires autant de rubriques qui nous dépriment et l'on oublie que nous disposons dans la Commune tous les jours d'une eau potable et en quantité. Notre réseau construit avec les matériaux de l'époque, de 17km pour 144 compteurs (!) a par endroits plus de 55 ans. Il présente des signes de faiblesse, mesurée par des fuites récurrentes et localisées. Votre Conseil Municipal a donc voté pour 2011 le renforcement de 900m du réseau le plus fragile. Cela relève du patrimoine communal qu'il faut laisser en bon état pour les générations futures, n'oublions pas ce qu'on fait pour nous nos anciens en la matière. Après ces travaux nous devrions obtenir un rendement de réseau satisfaisant ce qui justifie pour ce chantier les aides obtenues tant du Conseil Général que de la Préfecture ; ces dernières n'existent que depuis cette année. Le solde, parce que c'est notre réseau et notre patrimoine, sera couvert par une augmentation mesurée et semestrielle des abonnements.

Les médias nous sensibilisent tous sur les pollutions des autres. Notre Commune en la matière a opté pour l'assainissement individuel. La Communauté de Communes a pris dans ses compétences l'assainissement non collectif sur son territoire. Il est assuré par le SPANC (Service Public à caractère industriel et commercial de l'Assainissement Non Collectif) présidé par le Président de la CDC. Ceux qui disposent d'un branchement sur un assainissement collectif voient leur facture d'eau multipliée par 2 ou 3. Des assainissements individuels non conformes polluent : la loi oblige à remédier à cette situation et à prendre les mesures nécessaires pour ce faire. C'est le rôle du SPANC qui est, rappelons le, un service public dont les coûts doivent être couverts par les bénéficiaires ; c'est pourquoi au fur à mesure que les contrôles, assortis de prescriptions techniques de mise aux normes, seront faits à partir de juillet 2011, chaque propriétaire devra acquitter une redevance annuelle collectée par les impôts, constitutive d'une charge locative. Ainsi tous, adhérents d'un assainissement collectif ou individuel nous contribuerons tant pratiquement que matériellement à la réduction de la pollution de notre environnement.

En conclusion je ne peux que revenir sur le début de ce petit mot : regardons les choses avec optimisme et surtout apprécions les progrès et le positif ce qui facilite l'oubli des désagréments.

Nous nous retrouverons à l'occasion de la brocante et du buffet campagnard lors des festivités du 14 juillet pour évoquer tout cela.

Sinon bonnes vacances et bon été à tous.

# Les principales décisions du Conseil Municipal du 7 juin 2011

Le compte rendu officiel et intégral du CM est affiché en mairie

## Travaux Porte d'entrée de l'église et Gonds des volets logement communal

Est retenu le devis de l'entreprise BROTHELANDE pour la restauration en pierre de la porte d'entrée de l'église ainsi que les gondes des volets pour un logement communal d'un montant de 1799.38 euros TTC. La partie du devis concernant l'église n'aura pas d'impact budgétaire pour la Commune étant couverte par des dons.

## Restauration des Bancs clos

Est retenu le devis de l'entreprise Aveline et Guinard pour la restauration des bancs clos de l'église pour un montant de 16 295.75 HT soit 19 489.72 TTC dont 3 193.97 de TVA. Le Maire informe le Conseil municipal que les subventions demandées pour la restauration des bancs clos sont accordées. Les travaux devraient commencer en Octobre 2011.

## Renforcement du réseau d'eau

M. le Maire informe le Conseil municipal que les demandes de subventions auprès du Conseil Général et de la Préfecture (FDAIC et DTER) sont accordées.

Suite au dossier de consultation des entreprises et à l'ouverture des plis :

## **TRAVAUX/LYONNAISE DES EAUX a été retenu pour :**

### -Les critères d'analyse :

- o Critère 1 Prix des prestations  
50%
- o Critère 2 Valeur technique de l'offre  
40%

-Prix à l'ouverture des offres : 80 643.70 euros hors taxes

- Délais : L'entreprise s'engage sur un délai de 3 mois.

## Surtaxe communale sur l'abonnement d'eau

Le réseau d'eau, vieillissant, est à la charge de la commune, afin d'assurer le financement des travaux de renforcement du réseau d'eau, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer une surtaxe semestrielle sur l'abonnement

d'un montant de 7,50 euros pour les compteurs en 15 mm et de 10 euros sur les compteurs en 20 mm. Cette surtaxe semestrielle sera collectée par le délégataire La Lyonnaise des Eaux pour le compte de la Collectivité et devrait figurer sur la prochaine facture de décembre 2011.

## **DIVERS**

**Organisation du 14 juillet 2011 :** Buffet campagnard à 12H30.

Animations sur la place du village l'après-midi et le soir le Feu d'artifice.

Prix du repas : 10 euros sans la boisson et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans. La Municipalité décide d'offrir l'apéritif et de prendre en charge la partie du coût du repas qui excède 10€euros.

**Les 100 km du Perche :** La Municipalité recherche des bénévoles pour le passage des 100 km du Perche qui aura lieu dans la nuit du 2 juillet 2011 entre 20 heures et 7 heures du matin. Les personnes intéressées devront contacter la mairie pour plus de renseignements.

**Achats divers :** La Municipalité décide d'acheter une guirlande lumineuse pour remplacement de certaines ampoules grillées ainsi que, 3 poubelles en bois. L'année prochaine les entrées du village seront fleuries.

**PAPE :** Inauguration des nouveaux bâtiments de DORIERPLAST

## **CDC du Perche Thironnais**

L'équilibre du budget primitif compte tenu de la structure et des projets en cours a justifié en 2011 une augmentation significative des taux d'imposition qui pourront entraîner une augmentation de 8% de la Taxe d'habitation.

## **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

Ce service, compétence de la Communauté de Communes, va démarrer les opérations de contrôles, assorties de prescriptions de mise en conformité, en juillet 2011 notamment sur les zones sensibles et les installations non-conformes. Les administrés, après le contrôle, signeront le règlement du SPANC et devront acquitter annuellement une redevance, collectée par les impôts, votée à 40 euros en 2011.

## Le bénévolat

À l'heure où les fêtes d'été se profilent, à l'heure où le collectif reprend du sens, une petite promenade en "bénévolie" vous est proposée. Commençons par le commencement, l'étymologie:

**Bénévolat** du latin « bene volus » qui signifie « bonne volonté ».

Puis une petite définition du Conseil économique, social et environnemental:

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».

Cette définition, bien que légèrement administrative permet de recenser en France près de 14 millions de bénévoles

qui réalisent plus de 1,3 milliard d'heures d'intervention dans plus de 1 100 000 associations.

C'est pour reconnaître tous les bénévoles et leur permettre de participer, en toute sécurité, à la vie de leur association ou à des activités citoyennes que la Fondation du bénévolat a été créée et reconnue d'utilité publique en mai 1995

Être bénévole à La Croix du Perche c'est possible en adhérant à une des deux associations, les Amis de l'Eglise ou les Amis de l'Ecole, mais aussi en venant tout simplement leur donner un coup de main lors de manifestations pour monter un stand pour le 14 juillet ou la brocante le 3, passer la nuit à soutenir les marcheurs des 100kms du Perche dans la nuit du 2 au 3 juillet ou plus tard dans la saison.

Envie de faire partie de la fête? Passez à la mairie vous renseigner.....

## Martine, notre factrice, part sillonner d'autres routes.....

C'est en 1974, lasse de l'usine, que Martine Gallet tente sa chance au concours national de ce qui s'appelait alors les PTT et, quelques mois plus tard, elle reçoit sa première affectation. Elle sera factrice à Vernouillet. Mais le Perche la tiraille, elle la nogentaise, et en 1977 elle revient vers nos collines en acceptant son affectation à Thiron-Gardais. Elle est chargée de la tournée qui couvre le secteur Combres - Haponvilliers - Chassant pour, en 1984, se voir confier la tournée Thiron - Combres - Argenvilliers - La Croix du Perche et devenir ainsi notre factrice jusqu'en 2000 puis de 2008 à aujourd'hui.

Bien que ce texte commence un peu comme un discours de départ en retraite, Martine nous quitte non pas pour garer définitivement sa voiture jaune, qui fait quatre vingt quinze kilomètres chaque jour, mais pour lui faire emprunter d'autres routes puisqu'elle va s'occuper d'un nouveau secteur autour de Luigny - Miermaigne: "Mais je conserve une quinzaine de foyers sur la partie Est de La Croix du Perche" a-t-elle tenu à préciser

Après presque 37 ans de tournée, elle ne voit pas comment elle aurait pu faire autre chose: "je voulais faire des tournées et en campagne, pas des tournées de ville et encore moins du guichet" dit-elle avec son sourire si joyeux tout en ajoutant: "c'est le contact avec les gens qui me plaît vraiment. J'ai cette envie de rendre service" même si "comme tous les facteurs" dit-elle, quelques chiens de ferme lui ont parfois fait remonter dans sa 4L ou son Kangoo en quatrième vitesse alors qu'elle venait encore apporter les allocations familiales en liquide: "on avait des fois beaucoup d'argent dans notre



*Martine au volant de son Nemo sur les routes du Perche*

sacoche et on n'était pas toujours fiers" se souvient-elle.

Donc pour ceux qui croiseraient un Nemo jaune (c'est lui qui remplace le Kangoo) vers Luigny ou Miermaigne faites un petit signe à Martine car elle sillonnera le secteur encore quelques temps: "je devrais prendre ma retraite courant 2013" a annoncé Martine, fidèle lectrice de notre petit journal, à qui nous ferons parvenir un exemplaire de notre parution chaque trimestre...

Au revoir Martine et encore merci pour votre sourire et votre bonne humeur naturels dont vous avez su faire de véritables compétences professionnelles.

## Les conseils d'André

L'été, c'est, si l'on peut dire, le repos pour le jardinier : on récolte tous les légumes et fruits qui viennent successivement à maturité.

Il est utile de faire de l'entretien :

- sarclage des allées : avec un sarcloir, sorte de lame horizontale qui coupe les plantes sous leur collet, presque à la surface du sol. Un bon sarclage permet de laisser une surface bien tassée.
- binage :vous travaillez la terre sur quelques cm de profondeur : dans vos plates-bandes, un binage vaut 2 arrosages.
- taille en vert :des pommiers, poiriers, pêchers : juste au dessus du fruit, ou à 4,5 feuilles sur les gourmands plus longs.
- paillage : des arbres et légumes les plus sensibles.
- bouturage : c'est le moment de bouturer les groseilliers et les hortensias (hydrangéas)
- Juillet, c'est aussi l'époque favorable pour planter les iris

LA LUNE ROUSSE ET LES SAINTS DE GLACE :

Cette année, la lune rousse a été plus froide la nuit jusqu'au 13 mai, c'est à dire le dernier jour des saints de glace, suivi après d'un temps moyen meilleur que celui de Juin.

VISITES CONSEILLEES :

Jardins thématiques de Thiron-Gardais  
Festival des jardins à Chaumont sur Loire ( jusqu'au 16/10)

REPONSES AUX LECTEURS :

Certaines personnes se demandent pourquoi on voit tant de coquelicots cette année. Il y a plusieurs raisons :

- on a fait des jachères le long des vallées sur 6, 7 mètres de large avec des plantes à fleurs et des bisannuelles.
- Dans un champ de culture, il est fort possible que les désherbants employés soient moins nocifs qu'auparavant : les graines de coquelicots qui ont une durée germinative assez longue, remontent en surface et se remettent à pousser.

Juillet, Août et Septembre sont des mois très actifs au jardin : pour tous les autres travaux à effectuer, les plantations et les semis, se reporter aux numéros de l'an dernier du Petit Journal.

## Le nom des hameaux

**Pavoi:** soit un grand bouclier de cuir ou un lieu pavé, sorte de place ou de parvis. Ou terrain à Pavons ou Pavots

**Les Perdrières:** du vieux mot *perdrier* ou *perdrieux*, celui qui chassait aux perdrix (office chez le Roi. On trouve en 1588 le fief seigneurial des Perdrières dépendant de la baronnie de Champrond en Gâtine. Ou la forme Les *Perdrillières* en 1612.

## Vivre la Croix du Perche

Lancée dans l'édition de début d'année cette rubrique a pour but d'être un vecteur d'échange pour vous apporter conseils, informations pratiques et idées pour que notre commune reste longtemps un écrin du "bien-vivre".

En janvier nous avons proposé:

"Traverser notre village est un plaisir d'où qu'on vienne, qu'on s'y arrête ou qu'on y passe. Alors rendons nos rues encore plus agréables en rentrant nos poubelles après le passage du camion du Sictom."

Aujourd'hui, dans le même esprit, nous souhaitons ajouter:

"Nos trottoirs, même s'ils ne sont pas totalement matérialisés, restent des passages réservés aux piétons. Stationner son véhicule sur les endroits prévus à cet effet leur permettrait de retrouver leur véritable rôle"

## Cents kilomètres du Perche (2&3juillet)

"Le nombre de participants est du même ordre de grandeur que la première édition en 2010 mais ils viennent des quatre coins de la France, Finistère, Vosges, Côte d'Or, Isère, etc.... pour les plus éloignés" a souligné Patrice Bouhours l'organisateur des 100 kilomètres du Perche qui en avait créé la première édition l'an dernier. "Et nous constatons une montée des inscriptions pour les longues distances" a-t-il ajouté.

Les "cent-bornards" passeront sur notre territoire communal par deux fois. Mais, alors qu'en 2010 ils étaient passés de jour, c'est surtout la nuit entre le 2 et 3 juillet de 20h30 et 7h 00 qu'ils traverseront le bourg devenu "commune étape". Les bénévoles de la Croix du Perche, que vous pouvez rejoindre, les accueilleront pour leur donner la force (*massage et ravitaillement*) et l'envie (*bonne humeur*) de continuer. Arrivés par Carcahut ils repartiront par le Chemin des écoles puis Moulin-Gaillard pour continuer leur périple.

## Le Cake aux abricots d'Annick

-3 oeufs  
-160g de sucre en poudre  
-160g de farine  
-1 sachet de levure  
-160g de beurre mou ½ sel  
-200g d'abricots frais ou surgelés dénoyautés  
-20g d'amandes effilées

-Préchauffez votre four (180° ou Th.6)  
-Coupez les abricots en morceaux  
-Dans un saladier fouettez les oeufs avec le sucre  
-Incorporez la farine et le beurre

-Ajoutez les abricots à la préparation et mélangez  
-Verser le tout dans un moule à cake antiadhésif de 26 cm beurré et fariné.  
-Parsemez d'amandes effilées  
-Mettez le cake au four pendant 40 minutes

### Astuce et variante:

Si vous n'avez pas d'abricots vous pouvez réaliser la même base et l'accommoder avec des nectarines ou des pêches

## Quelques manifestations prochaines

02/07: Soirée "années 70" (20h30)	Thiron-Gardais
2&3/07: 100 kms du Perche	Perche thironnais
03/07: Randonnée pédestre (9h15)	Coudreceau
03/07: Vide-Greniers	La Croix du Perche
09/07: Repas champêtre (20h)	Chassant
15/05: soirée "Thiron-plage"	Thiron-Gardais
24/07: Visite du maquis de Plainville	Marolles les buis
31/07: Vide-greniers/brocante	Haponvilliers
31/07: Exposition/vente	Haponvilliers
19/08: Loto (20h30)	Montigny le Chartif
21/08: Fête du tir / Brocante	Marolles les buis
28/08: Cinéma en plein air	Thiron-Gardais
3&4/09: Grande fête du village	St Denis d' Authou
10/09: Concert	Coudreceau
11/09: Loto	Chassant
11/09: Buffet campagnard dansant (12h)	Combres
17/09: Dîner concert (20h30)	St Denis d' Authou
17&18/09: journées du patrimoine	Frazé
18/09: Visite du maquis de Plainville	Marolles les buis
24/09: Tournoi de football	Thiron-Gardais

**13 et 14 juillet / Fête nationale dans les communes (feux d'artifice, retraites aux flambeaux, etc...)**

**17 & 18 septembre / Fête du patrimoine dans tout le canton**

## Et chez nous

Vide-greniers 3 juillet

100kms du Perche  
les 2 & 3 juillet

Fête du 14 juillet  
Buffet campagnard  
Animation  
Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

### Etat civil

Naissances :

Mariages: Nadège Garnier et Jérôme Levêque (4 juin)

Décès :

La Croix du Perche « Le Petit Journal »  
Bulletin local d'information  
Responsable de la publication :  
Y.Guerin – C.Sicard  
Rédaction : M.Détail - C.Courtois - C.Sicard  
Impression : imprimé par nos soins  
Dépôt légal à parution -n°ISSN en cours